

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON

Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 14

Votants 14

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mars 2026
L'An deux mille vingt-six et le trente mars

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 24 mars 2026**, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX, le Maire**.

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Nathalie BRULANT, David FERRÉ, Florence CABROL, Bruno GASCON, Larbi FAÏDI, Nicolas MARTIN, Jean-Louis VAUGARNY, Marine NAYME, Sabrina BORGOMANO, Evelyne CAVALIE-GUALLAR, Sophie CAMALON,.

Excusée : Valérie JACQUET.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Monsieur Jacky MIQUEL, Maire-Adjoint, rappelle que l'affectation du résultat d'un exercice comptable N-1 se fait en principe après le vote du compte administratif (CA), qui doit intervenir avant le 30 juin de l'année N.

Il rappelle également que suite à la panne d'origine matérielle qu'a connu HÉLIOS, l'application informatique de la direction générale des Finances publiques dédiée au secteur local, en février, les productions des comptes provisoires ou définitifs de gestion ont subis de grands retards.

Aussi, lors du conseil municipal du 2 mars dernier, il a été décidé de :

- constater de manière anticipée les résultats de l'exercice 2025 du budget de la commune;
- reprendre de manière anticipée ces résultats au budget primitif 2026 du budget communal ;
- De prendre acte que cette reprise anticipée des résultats 2025 et leur affectation sur l'exercice 2026 ne deviendront définitives qu'après l'approbation du compte administratif 2025 et l'adoption d'une délibération spécifique d'affectation définitive des résultats 2025 sur l'exercice 2026.

Monsieur Jacky MIQUEL présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2025 contenu dans la note de présentation jointe. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion précédemment adopté.

L'exercice budgétaire a commencé le 1^{er} janvier 2025 pour se terminer le 31 décembre 2025. Toutefois, le décret n° 80-739 du 15 septembre 1980 a permis de prolonger la journée comptable jusqu'au 31 janvier 2025 pour les seules opérations de la section de fonctionnement ainsi que pour les opérations d'ordres budgétaires.

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du Compte Administratif présenté par le Maire

après transmission du Compte de Gestion par le comptable du Trésor Public, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, le vote devant intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacky MIQUEL ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2025 dressé par le Comptable public;

Vu la présentation en Commission Finances réunie le 4 février 2026,

Vu la délibération adoptée par le conseil municipal le 2 mars 2026 concernant la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 et la prévision d'affectation des résultats,

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

Monsieur le Maire s'étant absenté,

Le Conseil municipal, provisoirement présidé par Monsieur Jacky MIQUEL, Maire-Adjoint ;

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2025 et ses résultats comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉSULTATS DE CLOTURE 2024	155 905,71 €	339 158,84 €	495 064,55 €
PARTS AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT	104 906,68 €		104 906,68 €
EXERCICE 2025			
RECETTES	679 117,18 €	553 161,29 €	1 232 278,47 €
DÉPENSES	618 526,84 €	813 053,29 €	1 431 580,13 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	60 590,34€	- 259 892,00 €	- 199 301,66 €
RÉSULTAT DE CLOTURE 2025	111 589,37 €	79 266,84 €	190 856,21 €
R.A.R. dépenses		41 825,00	41 825,00
R.A.R. recettes		211 925,79	211 925,79
RÉSULTAT GLOBAL DE CLOTURE	111 589,37 €	249 367,63 €	360 957,00 €

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 30 mars 2026

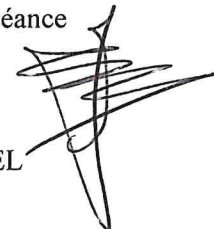
Le secrétaire de séance



Evelyne CAVALIE-GUALLAR



Le Président de séance



Jacky MIQUEL

Transmise en Préfecture et mise en ligne le

07 AVR. 2026